[illegible] sur le contre-torpilleur Pique et passa [illegible] Avec le Président avaient pris place pour la revue toutes les personnes l'accompagnant dans son voyage : le résident général, le général Pistor, MM. Delcassé, Pams, Chaumet, Cochery, Ramondou, Millerand, Varenne et les officiers d'ordonnance. Lorsque la *Pique* passa, la musique de chaque bâtiment joua la Marseillaise et les équipages crièrent : « Vive le République ! »

A l'issue de la revue, M. Fallières rend aux commandants étrangers la visite que ceux-ci avaient faite à bord de la *Verité*.

Au cours de ces visites, sur le cuirassé anglais *Swiftsure*, sur le cuirassé italien *Benedetto-Brin* et sur le bâtiment espagnol, le Président remet des décorations.

A dix heures, le Président débarque avec sa suite sous une tente très joliment ornée.

Le Président et le bey pénètrent ensuite dans la salle des fêtes du contrôle où M. Pichon présente les corps constitués et les officiers.

[illegible] M. Fallières a adressé [illegible] au roi d'Angleterre, au roi d'Italie et au roi d'Espagne pour les remercier de la nouvelle preuve de sympathie qu'ils viennent de donner au gouvernement de la République française, et pour leur dire son admiration pour les belles unités qu'ils ont envoyées à la mer.

A dix heures trente, le Président et le bey montent en voiture pour se rendre dans la salle du banquet, dressé dans un bâtiment spécial très bien décoré de trophées de drapeaux et de verdure. Sur tout le parcours, les soldats se découvrent respectueusement et crient : « Vive le Président ! Vive la République ! »

Le banquet

Au banquet, le Président et le bey prennent place à côté l'un de l'autre. A la droite du bey se trouvent l'amiral italien, MM. Pams et Chaumet, le caïd de Biserte et M. Cochery ; à la droite du Président, l'amiral anglais, M. Delcassé, le commandant espagnol, le résident général et le vice-président de la Municipalité.

Au dessert, le vice-président de la Municipalité, M. Arnoux, souhaite au Président la bienvenue à Biserte et en Tunisie. Il dit qu'il compte sur l'administrateur éminent qui représente le gouvernement français en Tunisie pour donner au port de commerce de Biserte la vitalité qui assurera le développement de la ville.

Le président de la Chambre de Commerce, M. Bury, parle de l'œuvre économique à bonne voie d'achèvement pour faire converger sur Biserte un important réseau ferré et un réseau de routes stratégiques ; mais, dit-il, seule une solution favorable de la question de l'Ouenza peut permettre de parfaire l'exécution du programme que doit s'imposer la Tunisie. C'est dans l'espoir de cet avenir meilleur qu'il invite tous les assistants à lever leur verre en l'honneur du Président de la République.

M. Cirier, secrétaire de la conférence consultative, offre l'hommage respectueux de la conférence et de tous les Français de Tunisie au Président.

Il remercie ensuite les ministres et les parlementaires qui accompagnent le Président dans son voyage.

Il dit que la colonie française n'a pas fait que mettre la terre en valeur, mais qu'elle a aussi entrepris la conquête de l'âme arabe, et il lève son verre en l'honneur du Président.

M. Fallières répond en ces termes :

Discours du Président de la République

Messieurs,

J'ai la vive satisfaction d'apporter à la Tunisie le salut fraternel de la France, et à Son Altesse Sidi Mohammed en Nasser bey les meilleures pensées du Gouvernement de la République. Je suis heureux de porter, en même temps, la santé de Son Altesse, et je forme les vœux les plus ardents pour sa prospérité et celle de la dynastie husseinite.

Vous savez, messieurs avec quel jalousie intérêt nous suivons, des rives de l'autre continent, le rapide développement de notre protectorat. Qui étonnera-t-je en disant que ses progrès sans arrêt nous habituent à l'idée que sur cette partie de la terre d'Afrique, le siège activités, au temps recule de l'occupation romaine, d'une civilisation dont l'éclat illuminait le monde, nous reprenons, après bien des siècles écoulés, avec le concours des musulmans devenus nos compatriotes, le chemin qui conduira, une fois de plus, cette belle contrée à l'épanouissement d'une fortune nouvelle, d'où naîtront avantage notre force et notre grandeur communes, dans le bassin de la Méditerranée ?

Les travaux que le protectorat a exécutés à l'entrée du lac de Biserte d'ailleurs pas peu contribué à déterminer cette magnifique poussée en avant.

Ici même ne s'en trouve-t-il pas, sous nos yeux, un irrécusable témoin dans cette belle cité, sentinelle avancée de la civilisation, à l'avenir de laquelle travaille la persévérante énergie de ses habitants, et dont nous recevons aujourd'hui, nous ne l'oublierons pas, une si chaleureuse hospitalité ? J'ai hâte d'en remercier sa Municipalité, dont le digne représentant vient de m'adresser un si touchant discours, ainsi que sa vaillante population tout entière à laquelle vont, comme à lui, avec notre plus cordiale sollicitude, tous nos vœux de succès et de prospérité.

J'ai plaisir à me rappeler qu'en 1903, j'ai eu l'honneur d'accompagner [illegible] prédécesseur dans la visite qu'il vous a faite. Si M. le président de la Chambre de Commerce, gardienne vigilante de vos intérêts, qui sont les nôtres, a opportunément rappelé, dans son discours d'allocution, les paroles échangées à cette occasion, il m'est donné de constater surpris d'hui qu'elles ne furent pas une vaine évocation de l'esprit d'entreprise des courageux [illegible] de notre puissance économique et [illegible] cette terre d'élection. Eux et leurs successeurs se sont constamment maintenus à la hauteur de tous leurs devoirs, et après M. le [illegible] trésorier de la conférence consultative, qui a si généreusement témoigné en leur faveur, je suis heureux d'adresser à tous ceux qui, colons ou indigènes, se [illegible] des liens que les attachent à la France, l'expression de la reconnaissance nationale.

Vos souhaits de bienvenue m'ont profondément touché, messieurs. J'ai senti, à entendre vos entretiens [illegible], que nos âmes étaient sœurs, et que le souffle de la République animait, des deux côtés de la Méditerranée, d'une même ardeur et d'un même élan, notre inaltérable dévouement aux principes, aux idées et aux aspirations de notre chère et grande patrie.

Oui, vous avez bien saisi que ce n'était pas l'attrait seul, si facile à comprendre cependant, d'un voyage enchanteur, qui m'a fait prendre le chemin de la Tunisie. J'ai voulu faire œuvre utile et pour vous et pour nous.

Je suis venu pour voir, écouter et retenir.

Les membres du gouvernement, qui m'accompagnent, ont obéi à la même pensée. Nous voulons étudier les choses par nous-mêmes, prendre contact avec les hommes et recueillir de leurs bouches la notion et la portée de leurs besoins. Nous ne lirons pas d'inutiles promesses. Mais nous sommes sûrs que de notre visite résulteront quelque bien pour l'avenir du protectorat.

Qu'elle est belle et féconde la marche qu'il a suivie jusqu'à ce jour !

Quelles transformations se sont accomplies, depuis trente ans, à l'ombre de notre drapeau !

En relisant votre petite mer à la grande, vous vous êtes mis en mesure d'offrir, le cas échéant, aux plus puissants navires de guerre ou la sécurité d'un asile impénétrable ou des chantiers outillés pour toutes les réparations.

Je me félicite avec vous de recevoir aujourd'hui, dans vos eaux en fête, à côté de l'une de nos brillantes escadres, de superbes bâtiments des flottes de trois grandes nations amies, dont ce matin, au cours de l'inoubliable revue que je viens de passer, ma fierté jalouse a salué les glorieuses couleurs.

Les preuves de l'action bienfaisante du protectorat ne se présent-elles pas en nombre sur toute l'étendue du territoire ? Qui le contesterait après ce que je vais dire

Les Français n'étaient que 700 à l'époque du traité de Bardo. Ils sont aujourd'hui plus de 40.000.

L'étendue des terres cultivables, grâce à des défrichements ininterrompus, peut être évaluée à trois millions d'hectares ; si le prix de Fixetare, qui oscillait en 1881, entre 5 et 15 francs, varie aujourd'hui de 150 à 300.

Le prix de la propriété bâtie dans les villes représente pour les Français qui la possèdent une valeur approximative totale de 250 millions. A Tunis, où nous serons ce soir, depuis quelques années, on a bâti, en moyenne une maison par jour.

Quarante-deux mines concédées, depuis l'établissement du protectorat, donnent lieu à une extraction de plus de 500.000 tonnes de minerais de fer, de zinc et de plomb, pendant que le tonnage des phosphates s'élève à plus de 1.300.000.

Le territoire est sillonné dans tous les sens par des voies de communication, qui font surgir autour d'elles la vie et la richesse. On compte aujourd'hui 4.000 kilomètres de routes, au lieu de 4 kilomètres, qui reliaient le palais du Bardo à Tunis, en 1881; 1.600 kilomètres de chemins de fer en exploitation, qui vont être incessamment portés à 2.000 ; enfin quatre grands ports parfaitement outillés desservent un trafic qui dépasse 3 millions de tonnes.

Le mouvement commercial a passé, par étapes successives, de 76 millions de francs, en 1884, à 223 millions et demi, en 1908, et la part de la France dans ce total a été de 119 millions, soit 54 %, alors qu'en 1884 elle n'était que de 35 %, avec un peu plus de 26 millions seulement.

On pourrait arrêter là l'énumération des résultats obtenus, si la vie des peuples tenait tout entière dans la mise en action de leurs ressources économiques. Mais il y a des forces morales dont le développement importe plus que toutes les autres à la solidité des fondements d'une prospérité durable.

Le protectorat n'a rien négligé de ce qui peut concourir à donner à ceux qu'il abrite, sous son drapeau, sans distinction d'origine, de condition ou de croyance, l'instruction pour mieux comprendre, les notions du devoir pour mieux agir, une plus haute conscience pour mettre plus d'humanité dans les relations des hommes entre eux.

Il faut louer, à cet égard, les établissements d'enseignement public où des maîtres dignes à bon [illegible] la confiance des familles ne mesurent ni leur temps, ni leurs soins, ni leur zèle dans l'accomplissement de la plus difficile et de la plus noble des fonctions sociales. Il faut louer encore l'organisation de l'assistance publique, la création de dispensaires, d'infirmeries, d'œuvres de mutualité, de prévoyance et de crédit agricole, toutes institutions qui [illegible] pour l'effet d'arrêter de ce pays les [illegible], dont il a attribué tant souffert : la disette, l'usure et les épidémies.

Le pilote de la France n'anime-t-il pas de ses généreuses clartés cette œuvre de civilisation [illegible] ?

Réjouissons-nous donc ensemble de ces heureux résultats, et pour être justes, faisons honneur à Son Altesse le bey de l'appui efficace que nos entreprises ont toujours rencontré auprès [illegible] la bienfaisance, au loyauté envers la France, au bienveillance pour ceux qui la représentent et son empressement à les seconder ne se sont jamais démentis, et s'il y a des lacunes profitables à combler, il n'hésite pas à le faire, en moulinant, par exemple, dans son palais, comment un prince sait entendre l'éducation de ses enfants.

N'oublions pas, non plus, ce que nous devons aux efforts des colonies étrangères, qui multiplient les témoignages de leur attachement à la régence et aux pouvoirs qui président à ses destinées. Rendons un hommage mérité à la contribution de la colonie anglo-maltaise et à celle de la colonie italienne, si forte et si puissante, qui a tant fait pour l'exécution de l'outillage économique, et dont la tenue vient, par surcroît, ajouter à la cordialité des relations qui existent entre la France et l'Italie.

Tant de saisissantes réalités n'ouvrent-elles pas la voie aux plus patriotiques espérances ?

Je lève mon verre à la Tunisie. Je bois avec fierté à son présent, avec confiance à son avenir.

Je lève mon verre en l'honneur des souverains respectés, qui, en me faisant saluer dans les eaux de Biserte ont donné à la France une marque de haute sympathie dont elle apprécie d'autant plus particulièrement le prix, qu'à la tête des grandes nations dont ils dirigent les destinées, ils travaillent, comme nous, au maintien de la paix générale et au bien de l'humanité.

Le départ pour Tunis

A une heure, le Président et le Bey s'embarquent à bord d'un contre-torpilleur pour se rendre à l'arsenal de Sidi-Abdallah qu'ils vont visiter pour en repartir à 2 h. 30 pour Tunis où l'arrivée se fera à 5 h. 30. A la résidence, le Président recevra les autorités ; puis il offrira un dîner intime à l'issue duquel une grande soirée sera donnée à la résidence.

Malgré la mort du frère du résident général, cette soirée est en effet maintenue, mais le résident et Mme Alapetite n'y paraîtront pas.

LA PRESSE ITALIENNE

La « Tribune » publie un article dans lequel elle commente favorablement le voyage de M. Fallières.

La « Tribune » constate que la question tunisienne a définitivement disparu de la discussion des chancelleries et que la situation politique actuelle de la régence répond au désir de paix dont tous les Etats sont animés. L'Italie, conclut la « Tribune », s'honorait pu s'abstenir d'envoyer ses navires rendre hommage au Président de la République française, dans ce même port de Biserte, qui, par une erreur déplorable, avait été jadis représenté comme devant constituer une menace perpétuelle contre les intérêts italiens dans la Méditerranée.

A l'issue de sa visite, M. le Président de la République a remis une croix de la Légion d'honneur à un lieutenant de vaisseau, trois médailles militaires et cinq médailles du travail à divers employés civils.

L'arrivée à Tunis

Le train présidentiel est arrivé au gare à 5 heures, au milieu des vivats d'une foule nombreuse et des salves d'artillerie tirées par la batterie de la place.

Les troupes du corps d'occupation faisaient la haie, et sur le parcours de la gare à la résidence l'ovation faite à M. Fallières lut des plus chaleureuses. Le Président s'en est montré particulièrement touché.

Deux mille enfants des écoles, groupés sur le road-point devant le Maison de France, ont exécuté une cantate du maître Laffage, intitulée : Hymne de la Jeunesse. Cette imposante masse scolaire, renforcée par deux musiques militaires et 40 tambours, a produit un effet réellement impressionnant.

La réception des autorités

La réception des autorités a eu lieu à la résidence, à 5 heures et demie.

M. Cirier, secrétaire général, a prononcé un discours et a présenté au Président les membres de la Conférence Consultative. Ceux-ci ont déposé plusieurs vœux tendant à resserrer leur autorité morale, en donnant comme base à la conférence, le suffrage universel.

Dans une courte allocution, le Cheikh-ul-Islam a présenté le tribunal religieux du Chara.

M. Fallières a répondu en assurant le Cheikh que la République respectera, à l'avenir comme dans le passé, les lois et les traditions religieuses de la Tunisie.

Après la réception des autorités, M. Fallières est venu à la résidence et a assisté au défilé des nombreuses sociétés musicales et philanthropiques. Un dîner de Gala intime a ensuite été pris par le Président et les hauts officiers de la suite.

LES SCANDALES

Deux arrestations

Le trafic des décorations

Du Journal :

Lorsque Guillaume Valensi fut arrêté, M. Bordy, commissaire de police, saisit sur lui le diplôme d'officier d'académie dont il demandait 6.000 francs. Cette pièce, dont l'authenticité semblait parfaite, portait la signature de M. Doumergue, qui lui, en s'en souvient, ministre de l'Instruction publique. Comment un pareil blanc-seing, si la signature n'était pas imitée, avait-il pu tomber aux mains indélicates qui l'exploitaient de la sorte ? Ce fut la première question que se posa la commissaire et tous ses efforts tendirent à y trouver une réponse.

Pour expliquer l'aventure, une anecdote courait, hier, au Palais, et beaucoup la répétaient qui n'y croyaient qu'à demi, mais le trouvaient plaisante.

Au temps où M. Doumergue était ministre, une femme —appelons-la Juliette — trouva moyen d'approcher de lui. Cette personne, qui, par hasard, connaissait M. Clémenti, fondateur de la Société du bien public, lui sonnait bien haut les relations plus ou moins vagues qu'elle eut avec le ministre et Clémenti, profitant de l'aubaine, allait répétant partout qu'il connaissait une amie du ministre, toute puissante pour obtenir les palmes à qui les désirait.

Il est certain que cette affirmation de Clémenti était de nature à lui attirer la foule des gogos avides de décorations et étendait largement l'ampleur et les profits de son commerce.

Il n'y avait, d'ailleurs, rien de vrai dans ces prétentions. Ni Juliette ne possédait le crédit dont elle se vantait, ni surtout M. Doumergue ne se serait prêté à de telles combinaisons.

Il paraît cependant que plusieurs diplômes en blanc vinrent s'égarer dans l'alcôve de la jolie Juliette et que celui qui fut saisi par M. Bordy serait un de ceux-là.

On ajoute même le trait suivant : Juliette, villégiaturant un jour à Monte-Carlo, se vit dans l'embarras pour avoir fréquenté trop assidument le tapis vert. Les tendresses intéressées ne suffirent pas pour émouvoir la générosité douteuse d'un voyageur à qui elle eut recours. Alors, elle n'hésita pas à employer les grands moyens : elle offrit les palmes à l'hospagon qui, séduit par cette proposition imprévue, accepta et paya largement le diplôme de Juliette — plus largement que son amour.

CE QUE DISENT LES FRÈRES DE VALENSI

Nous avons pu joindre, hier matin, les deux frères de M. Guillaume Valensi, qui nous ont fait les déclarations suivantes :

— Il n'y a pas d'affaire Valensi ! Il y a simplement une malheureuse affaire de trafic de décorations, dans laquelle notre frère a servi d'instrument. Notre frère, qui fut souvent malade dans son enfance, — il eut notamment la fièvre typhoïde et une méningite, — est dans un état de faiblesse organique dont son cerveau se ressent, fâcheusement. Il se laisse dominer, d'une façon incroyable, par le premier venu, et il suffit de lui faire un commandement quelconque pour qu'il l'exécute aussitôt.

« Nous l'avons vu, par exemple, jeter dans la Seine tout l'argent qu'il avait sur lui, pour obéir à l'ordre fantaisiste d'un camarade. D'autres excentricités de même genre nous engagèrent à faire examiner notre frère par plusieurs spécialistes des maladies mentales. Celui d'entre nous qui est lui-même docteur en médecine, l'accompagna et recueillit l'avis technique de ses confrères spécialistes. Unanimement, ceux-ci se prononçaient pour un traitement sérieux, n'hésitant même pas à préconiser l'internement. C'est vous dire qua notre frère est irresponsable absolument, et il nous paraît impossible qu'un non-lieu le concernant ne soit rendu par le juge, à la suite de l'examen mental que va demander son défenseur.

« Permettez-moi, d'autre part, de rectifier une inexactitude qui a été publiée. Il est faux que notre frère ait eu un plusieurs enfants illégitimes. La femme avec laquelle il a vécu quelque temps avait un bébé dont il n'était pas le père. Notre frère a épousé, il y a cinq ans, la fille du contre-amiral russe Lozinski (qui fut assassiné par son équipage mutiné, à bord du croiseur « Panin-Azowa », lors des troubles de Cronstadt) ; elle seule il eut un enfant ! »

RANCŒURS DE FEMME

C'est par les journaux que Mme Guillaume Valensi, la femme du trafiquant en décorations, a appris brutalement les faits qui déshonorent le nom qu'elle partait, jusqu'ici, avec une douceur résignée.

L'ancienne compagne de l'avocat est, comme nous l'avons dit, d'origine russe. Depuis deux ans, époque à laquelle elle se sépara de son mari, elle vit très retirée dans sa maison de campagne, — le « Vieux Château », comme on l'appelle à Valmondois.

Nous avons vu, hier matin, dame Valensi. Ses premiers mots furent :

— Il ne s'est pas encore arrêté la cervelle ! Puis, dans le vaste salon assoupi d'où l'on aperçoit, à perte de vue, le splendide panorama de la vallée de l'Oise, notre interlocutrice nous parle avec amertume, mais sans haine, de celui qui est actuellement sous les verrous.

— C'est un malade, nous dit-elle, un déséquilibré, un « raté ». Rien de ce qui lui arrive ne m'étonne. Son enfance fut triste. Elle devait influer sur toute sa vie. Je revois encore la maison de ses parents, en Tunisie. C'était une demeure vaste et sombre aux volets éternellement clos. Les quatre garçons grandirent là, dans l'ennui.

« Le père, vice-consul, était le prisonnier d'étranges préjugés. Quand le petit Guillaume pouvait s'évader, c'était pour se rendre chez son oncle, le général Valensi, et je vous assure que cela n'était guère plus gai. Voulez-vous quelques traits de son caractère de gamin ?

« Il ne plaisait déjà à cette époque, dans les fréquentations vulgaires. Les enfants les plus sales étaient ses meilleurs amis. Son père avait à son service un petit nègre poulileux, couvert de vermine. A chaque instant, on les trouvait couchés ensemble.

« Le fils du vice-consul essayait de catéchiser les domestiques. Il n'était pas rare de l'entendre s'écrier à l'office : « Vous êtes tous des brutes de vous laisser commander par ma mère. C'est une teigne comme les autres. Elle n'a aucun droit sur vous. » Il se révélait déjà le futur anarchiste qu'il devait être plus tard, — en théorie, tout au moins.

« Ses études terminées, M. Valensi vint en France, à la grande appréhension des siens qui redoutaient, à juste titre, les conséquences de son caractère faible et sans volonté. C'est à peu près à cette époque que je fis sa connaissance. Il révéla comme tant d'autres, de conquérir Paris. Il était idéaliste, il professait des opinions avancées et il avait eu trouver ainsi le chemin du cœur d'une compatriote de Tolstoï.

« Nous nurions pu être heureux. Je l'adorais, le malheureux ! Je m'efforçais de le diriger dans la vie, de le pousser vers la réussite. C'était en pure perte. Comme il se sentait gnoulu dans le monde, il négligeait de se créer des relations. J'avais beau lui dire : « Tu n'as pas besoin de travailler pour vivre. Cherche tranquillement des clients. Fais toi-même ta place au soleil. « Tent que j'ai pu le faire, j'ai soumis ce cerveau débile à la rude discipline de l'honneur et du travail. Mais, hélas ! M. Valensi échappa quand même à ma tutelle.

« Il a mit à boire. Quand il regagnait son appartement, le soir, il avait parfois absorbé vingt absinthes. Peu à peu, il tomba dans une lamentable déchéance. Aujourd'hui, il est, paraît-il, morphinomane. Je ne pouvais garder mon personnel. Il lui disait : « Ma femme ? C'est une sans-le-sou. Elle n'avait pas de dot. Elle peut se féliciter de m'avoir trouvé. » Affirmation inexacte du reste.

« Je ne compte plus les vexations qu'il fit subir à ma dignité d'épouse. Lors de la veuve au monde de mon bébé, il profita de mon séjour à la chambre pour amener des « cocottes » à la maison et faire bruyamment la noce en leur compagnie.

« Maintes fois, je lui disais : « Tu finiras dans le ruisseau. » Je ne pensais pas si bien prévoir les événements. Il était d'une incroyable naïveté, se laissant prendre à des pièges grossiers, se lançant, sans s'en douter, dans des affaires véreuses. N'importe qui réussissait à le dominer, devenait son maître. Comme on le savait apparenté au général Valensi, des solliciteurs accombraient son cabinet pour obtenir son appui. Il a tait décorer une quantité de gens, il en placé bien d'autres, avec un grand désintéressement, croyez-le.

« Légitimement effrayée de cette course à l'abîme, j'adjurais sa famille de venir au secours de mon impuissance pour le ramener dans le bon chemin, le soustraire au tourbillon des plaisirs malsains dans lesquels il se compliquait. Inutile tentative. Lasse d'une pareille vie, je résolus de quitter mari pour lequel je n'avais plus, du reste, ni amour, ni estime. Il décida de m'allouer une modeste pension. Une fois par mois il venait lui embrasser distraitement son enfant. Au bout de dix minutes, il repartait rejoindre, dans l'auto qui attendait au bas de la côte les compagnons mystérieux ni néfastes qui ont gâté son existence.

« Car je me refuse à croire que M. Valensi ait agi pour son propre compte. Tel que je le connais, il aura été la dupe inconsciente de la bande de filous qui vivait à ses crochets. »

Et, en nous reconduisant, Mme Valensi ajoute d'une voix brisée :

— Qu'il qu'il en soit, dites bien que je ne le plains pas. Quand un homme de son rang est assez veule pour tomber volontairement dans la fange, il ne mérite aucune pitié. A coups de fouet, j'avais battu, jusqu'ici, à demander le divorce. Ce sera chose bientôt faite.

ARRESTATION DE M. MEULEMANS

Paris, 16 avril.

M. Meulemans ne paraît pas avoir convaincu le juge d'instruction, puisque, à la suite de l'interrogatoire que M. Tout lui a fait subir, il a été arrêté sous l'inculpation de complicité dans l'affaire du trafic des décorations. Il a été écroué au dépôt.

LE CAS DE M. GUERDER

D'après le « Journal », M. Coulaut, député socialiste indépendant de la Seine, se trouve mêlé à cette affaire d'une manière inattendue. Voici, résumé, le récit de notre confrère :

Au mois d'août 1909, M. Coulaut recevait, de la résidence générale de Tunis, six diplômes d'officier du Nichan-Iftikhar, dont deux portaient les noms de fils de députés ; ils étaient accompagnés d'une lettre en réponse à une recommandation qu'aurait adressée au résident général M. Coulaut lui-même. Très étonné de recevoir ces diplômes pour lesquels il n'avait donné aucune recommandation, M. Coulaut les renvoya à Tunis en demandant de plus amples renseignements. De Tunis on lui communiqua deux lettres écrites à la machine à écrire et signées de son nom, dans lesquelles il demandait la croix d'officier du Nichan-Iftikhar pour les six personnes dont les diplômes lui étaient parvenus.

M. Coulaut répondit qu'on s'était abusivement servi de son nom. Le ministère des affaires étrangères fut saisi, et M. Berthelot, commissaire aux délégations judiciaires, fut chargé d'une enquête.

Ces lettres avaient été écrites par M. Guerder, secrétaire de M. Coulaut, qui était en relations avec M. Valensi. C'est M. Guerder qui remplissait le rôle de coté dans la réception qui eut lieu à Lille et dont nous avons parlé hier.

M. Guerder a reconnu qu'il avait écrit les lettres signées du nom de M. Coulaut. Les deux fils de députés étaient des amis de Valensi ; quant aux autres bénéficiaires des décorations, ils ont déclaré à M. Berthelot que c'est par amitié qu'ils complaient obtenir les croix.

M. Guerder a ajouté :

« Il y a six mois que j'ai cessé de fréquenter Valensi. Celui-ci n'a aucun influence de Clémenti, qui vivait dans 200 francs par mois qu'il s'était attribués comme président de la Ligue humanitaire nationale ? A-t-il été accusé à des besoins d'argent par les exigences de son amie ? Je l'ignore. Je ne sais rien non plus des conditions dans lesquelles Valensi a cherché à escroquer un commerçant du faubourg Montmartre.

« Quant à MM. Evrard et Collet, nos compagnons du fameux voyage à Lille, on m'a dit que le premier était consul de Serbie dans cette dernière ville. Je crois que M. Collet avait été secrétaire non de M. Combes, ancien président du conseil, mais de M. Edgar Combes, lorsque celui-ci était secrétaire général du ministère de l'intérieur. »

De son côté, M. Collet déclare que, se rendant à Lille pour recueillir des souscriptions destinées à fonder un journal politique, il rencontra dans le train M. Valensi, qui l'invita à la fête qu'il allait organiser.

« Le lendemain, dit-il, en tirant les journaux, je fus stupéfait de voir que Mr Valensi m'avait fait passer pour le secrétaire de M. Emile Combes, envoyé officiel du ministère des finances. J'envoyai un démenti immédiatement, et à la suite de cet incident je rompis toute relation avec M. Valensi. »

M. Collet est président d'une société qui décerne une décoration privée, « le Mérite civil ».

Mr Guillaume Valensi, au route de son interrogatoire, a désigné M. Meulemans, directeur de la « Revue diplomatique », comme le personnage qui fournissait à Clémenti les diplômes de décorations.

M. Meulemans, mis au courant de ces déclarations, a paru fort étonné :

« Mais il est fou ! s'est-il dit. J'ai voulu lui être agréable en recommandant à la chancellerie belge un de ses protégés, à cause des relations d'amitié que j'entretiens avec le général Valensi, son oncle, et Rodolphe Valensi, son cousin, mon correspondant à Tunis.

« Malheureusement j'ai connu trop tard les agissements de Guillaume Valensi. Dès que j'ai appris le scandale soulevé en Allemagne par le faux brevet qu'il avait délivré, je l'ai fait venir chez moi, il y a huit jours environ, et j'ai tenté de le faire avouer. Mais il m'a affirmé que le brevet était excellent. Il a menti ce jour-là, comme il a continué à mentir. Quant au Croissant de Maroc, mon correspondant de Tanger m'avait informé que s'était une « fumisterie ».

Autour d'une mystification

La comédie marocaine du 5 Juin 1910 à Lille.

Les méchantes gens ne manqueront pas d'établir un parallèle entre l'extraordinaire fête qui se déroula le 5 juin 1910, au Pavillon de Lille et celle qui dans les derniers jours du mois de mars de la même année, avait été offerte à Paris à un illustre homme de lettres lillois

Même décor ou presque ,dira-t-on, mêmes fleurs ,mêmes femmes, même éloquence, même petite distance de Saint-Omer, un inconnu vêtu d'assez méchants habits. On aurait pu le prendre pour quelque déserteur, à son accoutrement qui tenait autant du civil que du militaire, si l'étranger n'avait été parfaitement. On ne pouvait guère être soldat avec une bosse sur l'épaule, et Jacques pensa que ce devait être un colporteur. L'étranger suivait un sentier tracé par les maraîchers entre les plants de légumes, et se haussait par fois sur un fertre pour regarder par-dessus les haies, dans la campagne. Quand il fut proche de Jacques, il s'arrêta et se mit à le considérer un instant. Jacques était appuyé contre un gros pommier, les mains dans les poches d'une blouse en toile, sifflant entre ses dents. Après quelques minutes de réflexion, l'inconnu marcha vers lui.

— Ça-ta de ce pays, mon garçon lui dit-il.

— Oui, monsieur, répondit Jacques.

Si l'on avait demandé à Jacques pourquoi il avait salué celui qu'il prenait pour un colporteur du nom de « monsieur », il aurait été fort en peine de l'expliquer. L'étranger avait un air qui imposait à Jacques. Bien que le fils de Guillaume Grindel ne se laissât point intimider facilement. Il persista, cependant, et agissait avec une extrême simplicité, mais dans cette simplicité, il y avait plus de noblesse et de fierté que dans toute l'importance de M. de Maisnavilliers.

— S'il en est ainsi, reprit l'inconnu, le pourrez sans doute m'indiquer quelqu'un en état de faire une longue course à cheval ?

— Vous avez sa quelqu'un-là devant vous, monsieur.

— Tu ?

— Mais-oui.

— Mais, mon petit ami, tu me paraît bien jeune ! Sais-tu qu'il s'agit de faire un galop tout un bout bonne sans débrider ?

— Ne vous mettez pas en peine de l'âge ; fournissez-moi seulement le cheval, et vous verrez

L'étranger sourit, puis, il ajouta :

— Il est vif et plein de feu...

— J'ai bon bras et bon œil, il peut courir...

— Viens donc ; le cheval n'est pas loin.

L'inconnu et Jacques quittèrent la prairie et entrèrent dans un petit bois. Tout au milieu, derrière un fourré, Jacques aperçut un cheval qui piaffait en tournant autour d'un ormeau auquel il était attaché. Un frein lié sur son nasseau l'empêchait de hennir. Jacques n'avait jamais vu un si bel animal, même dans les écuries de M. de Maisnavilliers. Il s'approche du cheval, lui caresse la croupe, dénoue le frein qui l'irritait, et s'apprêtait à sauter en selle, quand l'étranger lui mit doucement la main sur l'épaule.

— Avant de partir, lui dit-il, as moins tout-il que tu sches où tu dois aller.

— C'est juste, répondit Jacques, qui avait déjà le pied à l'étrier.

L'impatience de galoper sur un si fier cheval lui avait fait oublier le but de la course.

— Tu sais sans doute où est le petit village de Wittersesse ?

— Très-bien ! à une lieue à peu près, sur la droite, du côté d'Ardre.

— C'est là que tu vas te rendre ; maintenant retiens bien ceci : avant d'entrer à Wittersesse, tu verras sur la gauche une quatre fenêtres avec une girouette en cuivre d'arondes sur le toit. Tu frapperas trois coups à la porte ; au troisième coup, tu prononceras à haute voix le nom de Bergame ; un homme sortira et te lui remettras de papier...

En achevant ces mots, l'inconnu tira de sa poche un petit portefeuille, prit un crayon et se mit en devoir d'écrire.

— Sais-tu lire ? demanda-t-il brusquement à Jacques.

— Oui, monsieur, très bien

L'étranger fronça le sourcil ; mais ce mouvement fut si rapide que Jacques n'eut pas le temps de s'en apercevoir. Un instant l'étranger tourna le crayon entre ses doigts ; puis, prenant une résolution subite, il écrivit rapidement quelques mots, déchira le feuillet, et le présentant à Jacques, attacha sur l'enfant un regard profond. Jacques examina le papier.

— Je lis, mais je ne comprends pas, dit-il.

L'étranger sourit :

— Il n'est pas nécessaire que tu comprennes, reprit-il; mais le papier dans ta poche et sauts à cheval... Bien !... Parbleu, mon garçon tu te tiens gaillardement !... si tu t'y prends de cette façon, tu ne serviras pas de lanterne à quelque fossé.... Cependant, ais toujours les yeux sur les oreilles de l'animal... Il est fantasque ; mais quand il est en humeur de faire un écart, il a l'honnêteté d'en prévenir son cavalier par un certain mouvement d'oreille, dont les reins de beaucoup de gens ont gardé le souvenir... Ah ! ha ris ! tu verras, mon garçon !

Comme Jacques hâchait la bride au cheval, l'étranger le retint.

— Un mot encore. Connais-tu dans les environs une maison de braves gens où je puisse attendre, ton retour sans craindre les indiscrétis ?

— J'en connais bien, mais il y en a une surtout qui fera votre affaire. Sortez du bois, suivez le sentier où je vous ai rencontré, prenez la grande route et arrêtez-vous devant la première maison que vous trouverez sur votre droite. Vous la reconnaîtrez facilement. Tout est ouvert, portes et fenêtres. Vous serez chez mon père, Guillaume Grindel, comme chez vous.

— Diable ! mais j'y serai très bien, dit l'étranger avec un sourire. Va maintenant.

Il retira sa main qui serrait la gourmette, et le cheval partit. Un quart d'heure après, l'étranger entrait dans le jardin de Guillaume Grinedel. A la vue d'un étranger, le faucon lier quitta un long pistolet d'arçon qu'il fourbissait et se leva.

— Que demandez-vous ? lui dit-il.

— L'hospitalité.

— Entrez. Ce que j'ai est à vous. Si vous avez faim, vous mangerez; si vous avez soif, vous boirez; et pour si pauvre que je sois, j'ai toujours un lit pour le voyageur que Dieu conduit.

En parlant ainsi, le père Guillaume avait découvert son front ; ses traits honnêtes, ridés par le travail, gardaient une expression de dignité qui le faisait paraître au-dessus de sa condition.

— Je vous remercie, dit l'étranger ; ma visite sera courte. Quand votre fils sera revenu, je partirai.

Guillaume l'interrogea du regard.

— Oh ! reprit son hôte. Il ne court aucun danger. Avant que la lune se soit levée, il sera de retour. Je suis un marchand d'Arras qui vais, pour les affaires de mon commerce, à Lille, le pays est mauvais, et j'ai pensé que votre fils pourrait, plus sûrement que moi, se charger d'une valise remise aux mains de mon valet à Wittersesse. On ne saurait trop prendre de précaution dans les temps où nous vivons.

Tandis que l'étranger parlait, Pierre, Claudine et quelques enfants, d'abord épars dans le jardin, s'étaient discrètement rangés autour de lui, avec cette avidité et curiosité curieuse qui cherche mille détours pour se satisfaire. Claudine, en voyant le chef de tout ce qu'elle voit, Guillaume les écarta du geste et prie l'étranger de le suivre, à quoi celui-ci se soumit sans délibérer.

— Vous avez raison, reprit le faucon lier quand ils furent parvenus dans la salle basse de la maisonnette, nous vivons dans un temps où il faut s'entourer de précautions. Mais dans la maison d'un honnête homme il n'est est pas besoin ainsi, mon gentilhomme, ne vous gênez point pour déguiser votre langage et vos manières.

A ces mots, l'étranger tressaillit.

— Je ne vous demande pas votre qualité et votre nom, reprit le faucon lier. L'hôtel est sacré ; son secret est comme sa personne ,mais il ne faut point parler devant les enfants; les enfants ont le sens droit, ils comprennent,devinent; sitôt qu'on ouvre la bouche ils écoutent. Se taire est donc prudent. Moi, j'ai des cheveux gris, je n'ai rien vu, rien entendu, rien compris.

— Vous êtes un brave homme ! s'écria impétueusement l'étranger. Monsieur ! je n'ai que faire de dissimuler avec vous. Vous ne vous êtes pas trompé, maître Guillaume je suis...

— Pas plus-être que je ne suppose, se hâta d'ajouter le faucon lier, et c'est pourquoi je prends la liberté de vous interrompre,afin de n'en pas savoir davantage. Que vous soyez Espagnol ou Français, vous êtes bien moins un voyageur remis à ma garde. Ce toit vous protège. Si vous êtes de ceux qui ont tiré l'épée contre leur roi et leur pays, s'est à Dieu de vous juger.Je fais mon devoir ; puisiez-vous dire : Je fais le mien.

Le faux marchand baissa les yeux sous le regard sévère de l'artisan, et la rougeur passa sur son front comme un éclair. Mais reprenant aussitôt sa sérénité, il salua de la main le vieux faucon lier.

— Soit mon frère, je ne chargerai pas votre mémoire d'un souvenir ; mais, puisque nom de mon père, je n'oublierai ni le vôtre, ni ce que vous faites.

Deux heures se passèrent, et l'étranger partagea le dîner du faucon lier, à table, comme sous le tente d'un soldat, ou dans l'hôtel d'un grand seigneur. Puis, deux autres heures se passèrent encore ; à la fin de la quatrième,l'inquiétude rapprocha le pointe de ses sourcils. Il marche vers la fenêtre et l'ouvrit, prêtant l'oreille; la nuit était venue, et